



Circulaire n° 3986

Circulaire

aux administrations communales

Objet : « mateneen fir eng modern Gemeng » - Questionnaire sur le fonctionnement du corps communal

Madame la Bourgmestre, Monsieur le Bourgmestre,

Dans le cadre de la refonte de la loi communale, et nonobstant les différentes étapes auxquelles appelle la procédure législative, j'ai l'honneur de vous faire parvenir par la présente, sous forme d'un questionnaire à remplir en ligne, des propositions en matière de fonctionnement du corps communal issues de la première phase de consultation. Ces propositions, sous réserve du résultat obtenu, pourront donner suite à des modifications éventuelles de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988.

Lors des forums régionaux, organisés en 2019 dans le cadre du processus participatif « mateneen fir eng modern Gemeng », une panoplie de sujets très variés a été identifiée.

Parmi ces sujets, les missions du corps communal, le rôle des membres du collège des bourgmestre et échevins ou encore les droits et devoirs des conseillers/-ères communaux/-ales ont été évoqués.

Les propositions qui ont été faites lors de ces forums régionaux ont amené le ministère de l'Intérieur à conduire une réflexion sur les sujets soulevés et à entamer des recherches plus approfondies afin de pouvoir reconsidérer certaines parties de la loi communale qu'il est nécessaire d'adapter.

Les réponses et propositions faites dans le questionnaire feront certainement l'objet d'une discussion que j'aurai le plaisir de mener avec les représentant-e-s du secteur communal très prochainement.

Dans la mesure du possible, les suggestions émises seront considérées et reprises lorsqu'elles reflètent l'intérêt d'une modernisation de la législation communale.

Dès lors, je vous prie de bien vouloir trouver le questionnaire au lien suivant <https://etat.emfro.lu/s3/MINT-corps-communal>, accessible jusqu'au 2 mai 2021. Je vous saurais gré de bien vouloir le transmettre aux membres de votre conseil communal.

Finalement, et à toutes fins utiles, je me permets de vous rappeler que vous trouverez de plus amples informations sur l'état d'avancement des travaux de la refonte de loi communale sur le site www.gemengereform.lu.

Mes services au sein du ministère de l'Intérieur se tiennent à votre disposition pour tout renseignement supplémentaire concernant le questionnaire en ligne :

Madame Nathalie Schmit
Conseillère de Gouvernement adjointe
Tel.: 247-74643
E-mail: rlc@mi.etat.lu

Je vous prie d'agréer, Madame la Bourgmestre, Monsieur le Bourgmestre, l'assurance de ma parfaite considération.

La Ministre de l'Intérieur



Taina Bofferding